Projet de réforme de l'UNEF et des AG

Publié dans LYON ETUDIANT 46 (ici reproductions des premiers paragraphes),

Projet de Réforme de l'U. N. E. F. et des A. G., élaboré par la commission d'études syndicales de l'A.G.E.L.

Président : Jacques MIGUET

Première partie : NÉCESSITÉ D'UNE RÉFORME DE L'U. N. ET DES A. G.

Ce n'est pas la première fois que se pose le problème de la réforme des Associations d'Etudiants. Déjà, avant la guerre, au cours des Congrès Nationaux annuels de l'U.N., des discussions nombreuses s'étaient élevées, relativement à la réforme de nos statuts. Les circonstances empêchèrent ces discussions d'aboutir.

Cependant, l'organisation actuelle de l'U.N., qui date d'une quarantaine d'années, ne paraît plus exactement adaptée aux nécessités présentes. A ses débuts, l'U.N., simple Fédération des Associations Générales, avail pour mission et pour but de procurer des avantages multiples aux adhérents de ces Associations. Mais l'U.N. sortit rapidement de ce cadre d'action réduit, et entreprit de défendre les intérêts de tous les étudiants, adhérant ou non à nos Associations.

AUJOURD'HUI, PLUS QUE JAMAIS, L'U.N. ET LES A.G. PRETENDENT ETRE LE SEUL GRAND ORGANISME SYNDICAL CAPABLE DE REPRESENTER LES INTERETS DE TOUS LES ETUDIANTS.

Cette légitime et nécessaire prétention fut contrebattue, au lendemain de la Libération, par les critiques nombreuses que nous adressèrent, aussi bien des étudiants isolés que de puissantes organisations étudiantes, confessionnelles ou politiques. Ces critiques correspondaient certainement à des défauts évidents, et elles trouvèrent même crédit auprès d'un certain nombre de nos adhérents, qui n'avaient oublié ni les années d'occupation, ni les lecons qu'on en pouvait tirer.

Nous allons examiner ici quelles sont ces critiques, et quels enseignements nous devons en tirer en vue d'une réforme, qui fera de nous, sux yeux de tous, le grand organisme syndical que nous avons toujours prétendu être.

En pages suivantes, la suite. Ici reproduction du texte qui avait été présenté au congrès de Grenoble dans la commission vie matérielle des étudiants. « Soumission au Conseil d'administration de l'UN du projet apporté à la commission de réforme de l'UN et des AG sur la part de travaux de la commission d'études syndicales », puis à nouveau le texte de Lyon Etuidant. A Grenoble, Villequiez présente : « Cette commission qui s'est réunie pour une réforme de l'UN est partie d'un certain nombre de considérations qui font que dans l'état actuel des choses, la position de l'UN ne correspond pas tout à fait aux nécessités du moment ni à ses ambitions .../...

Que nous reproche t-on?

- 1. Que le nembre de nos adhérents ne se soit pas apora en fer tion de notre importance. Nous avons eu un certain nombre : réalisations. Nous avons été Etudiants et sependant nous at gardé à peu près la même proportion d'Studiants. C'est un premier défaut.
- 2° On reconnait, certes, que nons avens obtenu un certain also bre de réalisations dont la plus belle est le Sanatorium, mui que toutes les réalisations ent été faites dans l'intérêt às nos adhérents et non pas dans l'intérêt de tous les Etudiants en général, bien que chaque fois neus nous présentions en représentant les Etudiants, nous nous soumes toujours efforcés présenter le point de vue général plutôt que particulier.

 On nous reproche d'avoir vu devantage le point de vue de que Etudiants.
- 5° Le manque de sérieux. On voit l'Union Sationale comme un paire des derniers bandeheurs. C'est un défaut, nons l'empagations.
- 4° On no se prive pas de dire que des derniers bambocheure relent représenter les Etudiants et faire des Etudiants une case à l'intérieur de la Sation, qui aurait très peu de rapports avec l'ensemble de la population française, surtout dans l'été lution actuable des choses. C'est un reproche qu'on nous a fait après la Dibération.

Enfin, un autre laccavénient à signaler : C'est que notre caractère: apolitique et arcligient nous laissait, purtout sur le plan politique dans une certaine situation. On nous a reproché de n'aveir pas en

anses de précesapations. Notre camarade a insisté sur le datestire de l'U.I. et con action pendant la guerre pour ne pas prelonger la ejecussion sur des mots. Ces critiques, il faut en tenir compte et il fant essayer d'y remédier.

Mous avons, an cours de la réunion de la Commission, examiné les moyens de remédier à cet état de choses et nons avons travaillé sur un lexte qui nous a été présenté par l'Association Générale des Stuciante de Lyon qui a fourni à cette occasion un travail remarquable. et je tiens à lui rendre, ici, bommage pour le service qu'elle a rend du à la cause de l'U.H.

Dans in reforme de 1'U.N. une mution doit retenir notre attention : C'est ceile de l'accroissement du caractere représentatif et syndical de l'Union Hationale. Pour accroître le caractère représent tatir st syndical, it faut agir dans deux domainesga un domaine acetri nai qui consiste à conner à l'U.S. une charte qui définéese ses buss et d'autre part, de tracuire dans la réalité sur le plan de l'U.M. ... des A.C. les conséquences qui décontent de cet état doctrinal.

Cette doctrine, nous avons essayé de la résumer, de la condenser et de la présenter sous forme de statuts des Studiants, don pas de statuts d'une Déclaration des broits de l'Studient.

Mous avons étualé la rédaction de cette déclaration dans ses moindres détails, nous avions pesé l'an après l'autre les termes, et je vals malnienant vous en donner lecture, en vons demandant le la cia enssion qui snivra, non pas de faire des remarques sur un terme on sur un autre, mais simplement de cire si vens adoptes ou non ce systeme arin de de pas eterniser cette question.

Suit le texte de la « Déclaration des droits et devoirs... »

à desenir le foyer de la résistance étudiante au nazisme, qu'il vienne de l'exté-

rieur on de l'intérieur.

Ces critiques sont graves, et l'histoire récente de nos Associations, pour un observateur impartial, ne peut les éluder complètement. Mais il y a plus grave escore : an lendemain de la Libération, ces objections étayèrent les manœuvres tentes par certains grands organismes étudiants, auprès du Ministère de l'Education Nationale, pour faire aboutir le projet de c bureaux de Facultés ». Ce projet demandait l'installation d'une représentation étudiante élue, sur le plan ustional comme sur le plan local. Cela equivalait à signer l'arrêt de mort de PUN el à condamner les Associations Générales à n'être plus que de joyenses amicales d'anachroniques paillards.

Fort heureusement, PUN, grâce à de nombreux appuis ministériels, put faire sehec à cette manœuvre sur le plan national, en demandant que ces représentations étudiantes élues ne fussent établies que sur le plan local, dans tes villes universitaires. A la rentrée d'octobre, pour la première fois, ont en lies des élections, auxquelles devaient participer tous les étudiants. Une lecon elementaire peut être tirée de cette expérience : les délégués étudiants ainsi elus font double emploi avec les représentants des A.G., que les Recteurs avaient pris l'habitude de consulter. Leur existence ne peut que limiter notre aspiration demeurer le seul organisme syndical, habilité à représenter, partout où le besoin a'en fait sentir, tous les étudiants. En somme, un grave danger menace encore l'existence de nos A.G.

Nous pensous que chocun voit mieux, maintenant, la nécessité qu'il y avait à rappeler les sérieuses critiques qui nous ont été adressées de toutes parts. Cet essai d'approcher la situation exacte qui nous est faite dans le monde studiant, montre quelles voies sont ouvertes à nos Associations. En définitive FUN. et les A.G. se trouvent devant le dilemme suivant :

- Ou bien ne tenir aucun compte des objections qui leur sont adressées, continuer leur politique conservatrice, et accepter ainsi que, demain, se reproduisent et aboutissent, avec les mêmes arguments, des manœuvres aussi dangereuses pour nous.
- Ou bien examiner, avec bonne foi, quels défauts internes se trouvent denoucés par ces critiques, et, en utilisant les potentialités révolutionnaires qu'elles peuvent contenir, faire aboutir enfin, la réforme de l'U.N.E.F.

A cette condition seulement, un pas immense sera accompli vers la réalisation d'une communauté étudiante nouvelle, en faisant de l'U.N. et des A.G. le grand Syndicat Etudiant, seul capable de la promouvoir.

Deuxième partie :

ESQUISSE D'UNE REFORME DE L'U.N. ET DES A.G.

Faute réforme de l'UN. a sa source dans la réforme des A.G., Cette réforme doit être à la fois doctrinale et institutionnelle. Elle doit viser surtout :

- à accroître la fonction représentative et syndicale de l'U.N. et des A.G.
- à réaliser une économie des forces sur le plan social et culturel.

A) ACCRGISSEMENT DE LA FONCTION REPRESENTATIVE ET SYNDICALE

1° De définir les principes de base susceptibles d'intéresser et d'attirer tous les étudiants conscients des responsabilités qui leur incombent dans l'éla-

C'est pourquoi FA.G. de Lyon a obtenu au cours du Congrès de Grenoble. que PUN, et les A.G. sdoptent la Déclaration des Droits et Devoirs de l'Etudiant,